



---

**RAPPORT  
MORAL**

/ ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE /



**PASCALE POURRIER**  
Nouvelle secrétaire générale

Après une expérience de plus de 30 ans consacrée au recrutement, à la gestion des ressources humaines et au développement commercial, Pascale Pourrier décide de se consacrer aux personnes en situation de handicap et crée en 2009 le cabinet de conseil et de recrutement Handispensable pour favoriser l'intégration du handicap dans l'entreprise. À la même époque, elle développe bénévolement à LADAPT le Réseau des Réussites du Vaucluse, en s'appuyant sur ses contacts et son réseau professionnel pour accompagner les personnes en recherche d'emploi. Pascale Pourrier est administratrice de LADAPT depuis 2013.



**EDWIGE RICHER**  
Nouvelle secrétaire générale adjointe

Médecin spécialiste en neuro-rééducation, Edwige Richer a exercé en tant que médecin-chef au sein de l'Établissement de soins médicaux et de réadaptation (SMR) de LADAPT Gironde, à Cénac. Très impliquée au sein de LADAPT Nouvelle-Aquitaine, elle a travaillé activement pendant 40 ans au développement de toute la filière bordelaise de soin et d'accompagnement des personnes cérébrolésées, de l'éveil de coma jusqu'à leur réinsertion. Elle a ainsi participé à la création des différents dispositifs qui sont venus compléter la structure de soins initiale : un Établissement et service d'accompagnement par le travail (ESAT), un Service d'accompagnement médico-social pour personnes adultes handicapées (SAMSAH), des appartements thérapeutiques, les premiers logements inclusifs en collaboration avec l'Association française des traumatisés crâniens (AFTC) et enfin une Maison d'accueil spécialisée (MAS). Edwige Richer est administratrice de LADAPT depuis 2017.



**DANIELLE DARRIET**  
Nouvelle trésorière adjointe

Docteur en médecine, spécialisée en neurologie et docteur ès sciences, Danielle Darriet a exercé en tant que cheffe de clinique attachée, puis médecin vacataire en neurologie au CHU de Bordeaux et chargée de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Elle a rejoint LADAPT en 2003 en tant que médecin au sein des Établissements de Soins médicaux et de réadaptation (SMR) de LADAPT Normandie. Retraitee depuis 2015, elle est administratrice de LADAPT depuis 2018, et membre de la Commission Projets d'établissements. Elle a rejoint le Bureau en 2023 en tant que trésorière adjointe aux côtés de Jean-Louis Dubois trésorier avec qui elle travaille.

*Pascale Pourrier et Edwige Richer sont les autrices de ce Rapport moral.*



La version Facile A Lire et à Comprendre, FALC, de cette brochure est téléchargeable sur le site de LADAPT.

## ÉDITO

Comme tous les ans, le Conseil d'administration s'est renouvelé par tiers en 2023. De nouveaux administrateurs ont été élus et le Bureau a été remanié en conséquence : Pascale Pourrier a pris la suite de Frédéric Sicard au poste de secrétaire générale, Edwige Richer celle de Pascale Pourrier au poste de secrétaire générale adjointe et Danielle Darriet celle de Jean-Loup Coulon au poste de trésorière adjointe. Avec la nouvelle équipe, le rythme de travail proposé par notre Président, Bruno Pollez, a favorisé la mise en place de travaux constructifs permettant à notre association de consolider ses acquis, de faire face aux actualités et de réfléchir à son développement. L'année 2023 a été notablement marquée par la dynamique collective d'élaboration du nouveau Projet associatif. De nombreuses réunions de travail ont rassemblé personnes accompagnées, professionnels, bénévoles, adhérents, administrateurs et partenaires. Ces travaux ont ainsi largement contribué à la rédaction de notre nouveau Projet associatif. Défendre la citoyenneté des personnes soignées et accompagnées, rendre leurs droits et leur participation effectifs, garantir leur autodétermination, valoriser leur expertise d'usage et ouvrir l'association à de nouveaux publics constituent certains des engagements fondamentaux de ce Projet associatif. Voté à l'occasion de l'Assemblée générale du 10 octobre, il définit le cap pour les sept prochaines années.

Qu'il s'agisse du soin, de la vie sociale, de la vie professionnelle ou encore de l'éducation, la force de LADAPT réside dans la qualité de l'accompagnement qu'elle propose dans ses établissements et ses services, notamment en raison de l'excellence et de la motivation des équipes des professionnels qui innovent au quotidien. Par exemple, LADAPT a signé, en janvier, la charte Romain Jacob qui soutient la qualité des soins mais aussi celle de l'accompagnement proposé dans ses établissements de soins médicaux et de réadaptation en vue de faciliter la réinsertion des personnes et leur reprise du cours de la vie.

Par ses actions concrètes LADAPT s'inscrit pleinement dans les principes de la loi du 11 février 2005 sur la participation des personnes handicapées à notre société. Faire de notre société une société inclusive est bien le cap de nos actions, mais en ne l'opposant pas aux établissements, car l'établissement en tant que lieu de vie peut être inclusif. Répondre aux enjeux de la société d'aujourd'hui et anticiper ceux de demain, c'est la vigilance de LADAPT.

# LA GOUVERNANCE

## L'Assemblée générale ordinaire

L'Assemblée générale ordinaire s'est tenue le 10 octobre 2023 au siège de l'association à Pantin. Outre la présentation du rapport moral et du rapport financier, qui ont été approuvés à la majorité, cette Assemblée générale a constitué un temps fort pour notre association. En effet, le Projet associatif 2024-2030 a pu être présenté à tous les adhérents et soumis au vote. Les adhérents ont marqué leur soutien en faveur de ce nouveau projet en l'approuvant à la majorité.

L'Assemblée générale a également été l'occasion d'annoncer les résultats des votes pour l'élection des nouveaux administrateurs. LADAPT a ainsi le plaisir d'accueillir quatre nouveaux administrateurs aux parcours aussi riches qu'engagés :

> **Jaleh Bradea** est directrice des projets inclusion et égalité des chances au groupe Vivendi. Elle est également productrice et animatrice de l'émission citoyenne *Envie d'Agir* sur C8. Elle traite régulièrement, dans cette émission, de handicap pour mieux faire comprendre les enjeux et le besoin d'actions concrètes pour faire bouger les lignes.

> **Frédéric Fauveau** est l'ancien directeur de l'engagement social et des partenariats de la Mutuelle Nationale des Hospitaliers, professionnel engagé dans l'action sociale depuis 30 ans, et aujourd'hui bénévole. Il est actuellement Vice-Président de la Fédération Nationale Visite des Malades dans les Établissements Hospitaliers (VMEH).

> **Isabelle Thirion** est directrice du développement social au sein du groupe AUDIENS. Elle pilote depuis plus de dix ans l'action sociale de ce groupe, qui mène de nombreuses actions auprès des entreprises du secteur de la création et de l'information (cinéma, audiovisuel, radio, spectacle vivant, événementiel...) et des salariés handicapés dans le cadre de la mission handicap.

> **Joseph Receveur** est ancien directeur de plusieurs établissements médico-sociaux ; il a travaillé pendant plusieurs années en étroite collaboration avec LADAPT et plus particulièrement avec l'Établissement et service de réadaptation professionnelle (ESRP) de Toulon.

LADAPT salue également l'engagement de Frédéric Sicard, de Laure Calame Ferrieres, de Jean-Loup Coulon, d'Éric Esvan et de Vincent Levieux, qui ont quitté le Conseil d'administration en 2023. Nous leur adressons toute notre reconnaissance.



Jaleh Bradea



Frédéric Fauveau



Isabelle Thirion



Joseph Receveur

## L'Assemblée générale extraordinaire

L'année 2023 est une année de renouveau et de modernisation pour LADAPT. En effet, en plus du Projet associatif, un projet de nouveaux statuts et règlement intérieur avait également été soumis au vote des adhérents. Ces derniers ont approuvé à la majorité les évolutions proposées. Ces résultats ont été annoncés lors de l'Assemblée générale extraordinaire qui s'est déroulée ce même 10 octobre 2023, dans l'après-midi.

## Le fonctionnement de nos instances

Au cours de l'année 2023, le Conseil d'administration s'est réuni à sept reprises et le Bureau a tenu dix réunions. Pour aider le Conseil d'administration dans ses prises de décisions, il existe à LADAPT trois commissions permanentes.

> **La Commission Projets d'établissements** a tenu quatre réunions en 2023, réparties sur cinq journées. Cette commission, en lien avec la Direction Qualité, permet de percevoir tout l'engagement des professionnels et l'excellence des établissements de LADAPT, qui sont parfois sollicités pour leurs innovations exemplaires par les Agences régionales de santé (ARS) et les Maisons départementales pour les personnes handicapées (MDPH) afin de faire progresser l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Parmi les thématiques abordées en 2023, on note l'avancée en âge des travailleurs d'ESAT. L'objectif est de permettre aux travailleurs vieillissants de poursuivre leur activité professionnelle et leur parcours de vie dans des conditions adaptées. Ainsi dans les ateliers, des aménagements de poste et de temps de travail ont été mis en place. Cette Commission suscite aussi la réflexion sur des modalités d'accompagnement à la vie socio-domestique destinées aux personnes handicapées vieillissantes pour qui un Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) n'est pas toujours de prime abord la solution adaptée.

> **La Commission économique, financière et patrimoine** a tenu quatre réunions en 2023. Cette commission travaille attentivement, en lien avec la Direction administrative et financière, sur les ressources de l'association. Le Conseil d'administration est très impliqué sur les aspects financiers afin de garantir l'équilibre budgétaire nécessaire à la réalisation de nos activités et projets. En 2023, la Commission a notamment travaillé sur la modélisation des activités en gestion propre ; la Commission soutient le développement de ces activités dans l'objectif de les consolider.

> **La Commission Ressources humaines** a tenu trois réunions en 2023. Cette commission, en lien avec la Direction des Ressources humaines, tient un rôle stratégique

et de veille. Ses travaux permettent d'éclairer le Conseil d'administration sur des décisions relatives aux ressources humaines qu'il est amené à prendre tout au long de l'année. En 2023, deux sujets ont été particulièrement étudiés : l'attractivité de LADAPT, notamment vis à vis du recrutement des professionnels, et la politique handicap de LADAPT.

Une politique d'attractivité et de fidélisation des professionnels se doit d'être en cohérence avec les valeurs de l'association. Les administrateurs ont travaillé sur les principes à défendre et à afficher lors des recrutements. Leurs recommandations apportent également un éclairage en ce qui concerne la politique d'emploi des personnes handicapées à LADAPT, qui nécessite de toujours faire preuve d'innovation et de volontarisme en raison même de l'objet de l'association.

## Les adhérents

Au 31 décembre 2023, LADAPT compte 681 adhérents. Conscient de la baisse du nombre d'adhérents à LADAPT, une enquête a été menée dans l'objectif de définir un plan d'action pour 2024 permettant de dynamiser la relation avec les adhérents et de relancer les offres d'adhésion.

En 2023, le magazine *Couleurs handicap*, qui permet d'informer les adhérents sur les activités de l'association, a changé de nom pour devenir *Couleurs LADAPT*. Ce nouveau nom permet de mieux évoquer



la richesse et la diversité de nos activités. La diffusion a également été étendue : en plus des adhérents, les bénévoles et les professionnels de LADAPT reçoivent désormais la revue en format numérique.

### Les représentants des personnes accompagnées

Les Présidents et Présidentes des Conseils de la Vie Sociale (CVS) ont réélu Benoît Pelaprat, personne accompagnée par le Service d'accompagnement médico-social de personnes adultes handicapées (SAMSAH) de LADAPT Gironde, aux côtés de Mattéo Monnier, personne accompagnée par l'Institut d'éducation motrice (IEM) de Cambrai, comme un des deux représentants nationaux

des personnes accompagnées. Cette fonction tient un rôle essentiel dans notre association, puisque les représentants nationaux des personnes accompagnées siègent au Conseil d'administration, afin de porter la parole des personnes concernées.

Le 26 octobre 2023, les Présidents et Présidentes de CVS ont été conviés à la 10<sup>e</sup> journée nationale des représentants des personnes accompagnées. Cet événement a été constitué de plusieurs temps forts comportant des ateliers d'échanges avec les administrateurs de LADAPT. Benoît Pelaprat y a également présenté le Projet EPoP (Empowerment and Participation Of People with disabilities), auquel il participe. Ce projet, porté par LADAPT Nouvelle-Aquitaine, la Fédération nationale pour l'inclusion des personnes en situation de handicap sensoriel et DYS en France (FISAF), et la Croix-Rouge, développe la reconnaissance des savoirs expérientiels des personnes en situation de handicap. Il vise ainsi à généraliser le recours aux pairs pour renforcer le pouvoir d'agir et la participation des personnes concernées.

#### 10<sup>e</sup> journée nationale des représentants des personnes accompagnées



## LA VIE ASSOCIATIVE

### Le Projet associatif

L'année 2023 a été totalement marquée par les travaux de renouvellement du Projet associatif. Une démarche participative a été mise en place par laquelle toutes les parties prenantes de l'association ont pu s'exprimer. Pendant le premier trimestre 2023, des ateliers de réflexion collective se sont tenus dans les établissements de LADAPT permettant aux personnes accompagnées et soignées, aux professionnels et aux administrateurs de s'exprimer sur les grands enjeux de l'association. Les bénévoles et les adhérents ont été sollicités via des questionnaires afin de recueillir leur point de vue. Les partenaires de LADAPT ont également été interrogés. Au total, plus de 800 personnes ont participé à ces travaux.

Cette première phase de concertation s'est achevée le 30 mars 2023 par la journée « *Projet associatif, ça me concerne !* ». Temps fort pour notre association, cet événement a réuni 300 participants venus de toute la France. Les personnes accompagnées et soignées, les professionnels, les bénévoles et les administrateurs ont répondu présent afin de se retrouver en une journée conviviale et de synthèse des travaux engagés. La matinée a donné lieu à une restitution des différentes réunions qui s'étaient déroulées lors du premier trimestre. L'après-midi, onze ateliers ont été proposés afin d'enrichir les réflexions. Ces ateliers abordaient des thématiques très diverses afin de répondre aux nombreux enjeux de demain :



activités sanitaires, lieu de vie, parcours vers l'emploi, aidants, prise en compte de la parole de la personne mais aussi désinstitutionnalisation, plaidoyer et bénévolat. Ces réflexions et ces suggestions ont notamment contribué à l'élaboration du Projet associatif 2024-2030.

### La participation de LADAPT aux instances nationales de réflexion et de décision : CNCPH, Collectif Handicaps, CNH...

En qualité d'acteur important du secteur, LADAPT participe à de nombreuses instances de réflexion et de décision. Ainsi, parmi ses mandats, LADAPT est membre du Comité national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) et participe à six commissions : la commission plénière, la commission santé bien-être et bienveillance des personnes handicapées, la commission éducation, scolarité, enseignement supérieur et coopération entre éducation ordinaire et éducation adaptée, la commission accessibilité, conception universelle et numérique, la commission emploi ordinaire et adapté, formation et travail protégé et la

commission accompagnement des personnes.

LADAPT est membre du Collectif Handicaps, lieu de réflexion, d'échanges et de plaidoyer regroupant les associations nationales représentatives des personnes en situation de handicap, de leur famille et des proches aidants. LADAPT est également membre du Conseil d'administration de la FAGERH qui fédère les établissements de réadaptation professionnelle en France.

Le 26 avril 2023, LADAPT a participé à la sixième Conférence Nationale du Handicap (CNH). Cette CNH s'est déroulée dans un contexte particulier puisque quelques jours auparavant, le Conseil de l'Europe avait rendu publique une décision indiquant une violation des droits des personnes en situation de handicap en France dûe au manque de moyens alloués. Le Président de la République, Emmanuel Macron, a donc annoncé lors de cette CNH une série de mesures concernant notamment l'éducation, l'emploi, l'accessibilité, ou encore le secteur médico-social. Si LADAPT considère ces mesures comme nécessaires, notre association a demandé des précisions quant à leurs conditions de réalisation effective et leur calendrier, veillant à ce que le gouvernement se montre à la hauteur des enjeux sociétaux.

Le 27 juin 2023, le Président et la Directrice générale de LADAPT, ont également rencontré la Direction générale de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) sur les champs des politiques de soutien à l'autonomie des personnes

handicapées et des personnes âgées.

### Relations avec le ministère chargé des Personnes handicapées

Au cours de l'année 2023, LADAPT a pu bénéficier de deux rendez-vous privilégiés avec le ministère en charge des Personnes handicapées. En janvier, le Président et la Directrice générale ont pu présenter notre association, ses réalisations et ses revendications au cabinet de Madame Geneviève Darrieussecq alors ministre chargée des Personnes handicapées.

En décembre, Benoît Pelaprat, représentant national des personnes accompagnées auprès du Conseil d'administration, Bruno Pollez et Karine Reverte ont été reçus par Madame Fadila Khattabi, alors ministre déléguée chargée des Personnes handicapées. L'objectif de ce rendez-vous était de présenter à nouveau l'association, de défendre notamment le secteur médico-social et de porter la voix des personnes en situation de handicap sur plusieurs points. Benoît Pelaprat a ainsi insisté sur les principes d'autodétermination et l'importance de la pair-aidance. Ont également été abordés les sujets de l'emploi, de l'accessibilité et du logement. Enfin, Benoît Pelaprat est revenu sur la carte européenne du handicap actuellement en test dans plusieurs pays. Si l'initiative est positive, cette carte représente le handicap via un pictogramme d'une personne en fauteuil. Ce type de logo, a-t-il dit, n'est pas satisfaisant car il ne permet pas de reconnaître



Aurora Bergé, ministre des Solidarités et des Familles, Fadila Khattabi, ministre déléguée chargée des Personnes handicapées

le handicap invisible et toutes les autres formes de handicap à côté du handicap moteur.

Le 6 octobre, lors de la journée nationale des aidants, Aurora Bergé, ministre des Solidarités et des Familles, Fadila Khattabi, ministre déléguée chargée des Personnes handicapées et Stéphane Haussoulier, Président du conseil départemental de la Somme, ont été accueillis par Bruno Pollez, Président, et Jean-Baptiste Guiot, Directeur de LADAPT Hauts-de-France, pour visiter la plateforme « Un instant de répit » de LADAPT à Amiens. Les ministres ont souhaité dans leur programme national : « Saluer l'engagement essentiel des aidants qui méritent d'être mieux informés et mieux accompagnés dans leur quotidien ».

### Les bénévoles

Prenant en compte la baisse significative du nombre de bénévoles suite à la crise sanitaire, LADAPT a voulu réagir en lançant un comité de pilotage intitulé « Passer du Réseau des Réussites à la force bénévole de LADAPT ». Ce groupe de travail, qui réunit administrateurs, salariés et bénévoles, a pu dresser les premiers constats. Ainsi, l'organisation du bénévolat, le recrutement des

bénévoles, leur formation et les missions qui leur sont confiées apparaissent comme les thèmes essentiels qui doivent faire l'objet d'une rénovation en profondeur du bénévolat à LADAPT, démarche lancée dès le début de l'année 2024. La force bénévole de LADAPT est en effet un atout important de notre association. L'engagement des bénévoles, tant sur les sujets d'accompagnement vers l'emploi que de sensibilisation dans les écoles, montre leur dynamisme et leur envie d'agir.

### La Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

Du 20 au 26 novembre 2023, s'est tenue la 27<sup>e</sup> édition de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH). Organi-

sée par LADAPT, l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelles des personnes handicapées (Agefiph) et le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), elle a eu pour thématique : « La transition numérique : un accélérateur pour l'emploi des personnes en situation de handicap ? ». Cette thématique a permis d'aborder différents enjeux, notamment le numérique comme opportunité d'emploi, l'accessibilité numérique et l'innovation technologique comme moyen de compensation.

Avec 170 actions organisées ou co-organisées par LADAPT sur l'ensemble du territoire, cette SEEPH représente un véritable succès en terme de mobilisation. Plus de 2 800 candidats en situation de handicap ont pu rencontrer, dans les différentes régions de LADAPT, des recruteurs lors de différents événements : Handicafés, Jobdatings, Handi Mouv'Emploi... Près de 450 entreprises ont été sensibilisées par LADAPT à la question de l'emploi et du handicap via des actions comme des ateliers, des webinaires, des expositions... Des interviews dans la presse audiovisuelle et écrite ont enrichi la portée médiatique nationale de cette SEEPH.

Handi Mouv'Emploi à Lyon



## LES ÉTABLISSEMENTS & SERVICES

LADAPT compte 116 établissements et services sanitaires et médico-sociaux tournés vers l'enfant ou l'adulte, répartis dans toute la France qui accompagnent près de 20 000 personnes. LADAPT poursuit son développement afin de proposer un panel de solutions adapté aux attentes et au projet de vie des personnes. Ainsi, en 2023, LADAPT a inauguré plusieurs établissements qui ont fait l'objet d'installation dans des locaux nouveaux afin de répondre aux besoins.

Le 27 janvier 2023, l'ESAT Hors-murs et la Plateforme emploi accompagné de LADAPT Hauts-de-France ont inauguré leurs nouveaux locaux à Lille permettant d'installer les deux dispositifs dans un seul et même lieu et de se rapprocher du centre-ville pour

ce qui concerne l'ESAT Hors-murs.

Le 15 mars 2023, c'est l'Établissement de Soins médicaux et de réadaptation (SMR) de LADAPT Drôme-Ardèche à Valence qui a célébré l'inauguration de ses nouveaux locaux, faisant suite à l'ancien Centre des Baumes sous le nouveau nom du Safran. Situé à proximité du Centre hospitalier de Valence avec lequel il travaille en étroite collaboration, ces nouveaux bâtiments ont permis d'augmenter significativement la capacité d'accueil afin de répondre aux besoins du territoire.

Le 13 avril 2023, le nouvel ESAT de Brest a également été inauguré. En raison de l'augmentation continue de l'activité, de nouveaux locaux étaient devenus nécessaires pour cet ESAT ouvert en 2005. Au-delà de



Présentation des équipements lors de l'inauguration de l'Établissement SMR de LADAPT Drôme-Ardèche

la surface, le nouvel ESAT de Brest est désormais implanté sur une zone en plein développement à proximité des grandes associations du Finistère et des acteurs de l'emploi, ce qui représente des opportunités en terme de synergies avec les acteurs locaux.

## FOCUS SUR QUELQUES PERSPECTIVES 2024 PARMIS D'AUTRES

### Dans le domaine de l'emploi

En 2023, s'il diminue légèrement, le taux de chômage des personnes en situation de handicap est encore presque deux fois plus élevé que celui de l'ensemble de la population, lui-même en baisse. La question de l'emploi reste donc un enjeu majeur. Si les services des ressources humaines des employeurs publics et privés semblent avoir bien pris

conscience de l'importance et de l'intérêt de recruter des personnes en situation de handicap, il reste néanmoins du chemin à parcourir pour convaincre les équipes au niveau opérationnel. Certains stéréotypes négatifs erronés autour de l'emploi des personnes handicapées demeurent. Les enjeux sont donc, à côté de l'accompagnement des personnes elles-mêmes, de faciliter la communication au sein des équipes, de former et d'épauler les managers pour

permettre l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Cet enjeu est d'autant plus important qu'avec la réforme de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) et la limitation dans le temps des accords agréés, on note une baisse des moyens financiers attribués aux Missions handicap. Des dispositifs comme l'emploi accompagné, dont LADAPT apparaît comme le premier opérateur en France, et la fonction de job-coach

se montrent particulièrement pertinents pour répondre à ces problématiques d'acculturation des entreprises. L'apprentissage accompagné est également une formule très bénéfique qu'il nous faut développer.

Concernant le milieu protégé, le décret publié en décembre 2022 a permis de mettre en place le plan de transformation des Établissements et services d'accompagnement par le travail (ESAT). Celui-ci favorise une dynamique de parcours en offrant plus de possibilités pour évoluer vers le milieu ordinaire et renforce les droits et le pouvoir d'agir des travailleurs. Les ESAT de LADAPT s'inscrivent pleinement dans cette dynamique et offrent déjà des perspectives d'évolution vers le milieu ordinaire à travers les mises à disposition ou les ESAT Hors-murs. Toutefois, LADAPT souhaite rappeler le rôle essentiel des ESAT, qui permettent à des personnes qui n'ont pas acquis suffisamment d'autonomie pour travailler en entreprise d'exercer une activité

ESAT de Bernay - LADAPT Normandie



professionnelle. Le modèle des ESAT, s'il doit s'adapter aux évolutions de la société et se moderniser, en proposant notamment des activités plus valorisantes, n'en reste pas moins pertinent pour permettre l'insertion sociale et professionnelle de certaines personnes. Sa dimension médico-sociale est un garant de l'accompagnement dont elles ont besoin.

### 🌱 Une palette de solutions proposées pour favoriser le parcours des enfants à l'école

Depuis plusieurs années, les politiques d'école inclusive ont soutenu la scolarisation des enfants en situation de handicap en milieu ordinaire. Si l'accès à l'éducation est un droit fondamental, force est de constater que l'école inclusive n'atteint pas encore ses objectifs pour permettre à tous les enfants de concrétiser ce droit. L'insuffisance de moyens, de formations pour les enseignants, le



Centre d'éducation motrice de Louvroil – LADAPT Hauts-de-France

manque d'accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) placent parfois parents et enfants dans une situation difficile. Pour répondre à ces difficultés, LADAPT doit continuer de proposer un éventail de possibilités de parcours aux enfants qu'elle accompagne (comme le dispositif Emascal en Nouvelle-Aquitaine ou la coopération avec les ULIS en Hauts-de-France), mais aussi poursuivre la sensibilisation, l'acculturation interprofessionnelle et la mobilisation des acteurs de l'Éducation nationale. Les Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) continuent aussi de répondre attentivement à cette problématique en permettant à une équipe pluridisciplinaire de se déplacer sur tous les lieux de vie de l'enfant (y compris l'école) afin de développer un projet individualisé et favoriser l'inclusion scolaire.

### 🌱 S'appuyer sur la capacité d'initiative des professionnels

Tant dans le domaine médico-social que dans le domaine sanitaire, l'accompagnement du projet de vie ou celui du projet de soin, basé sur l'empowerment et l'autodétermination, suppose une capacité d'initiative et d'adaptation des propositions des professionnels. Le

domaine sanitaire, particulièrement, représente une part importante des activités de LADAPT. Dans un environnement où les normes ont pris une place prépondérante, il demeure important d'y laisser une capacité d'initiative aux professionnels afin de pouvoir personnaliser réellement le projet de la personne soignée. C'est en effet ici aussi que doivent résider le savoir-faire et la capacité d'innovation de LADAPT, permettant de maintenir une belle dynamique grâce à des équipes motivées, rigoureuses et imaginatives.

### 🌱 Renouveler le bénévolat, force militante

Considéré comme un axe fort du rayonnement de LADAPT dans le projet associatif 2024 - 2030, le bénévolat fait l'objet d'un vaste plan de rénovation et d'adaptation qui concerne aussi bien les missions proposées que la prise en compte des éventuels nouveaux publics et des nouveaux modes d'engagement des bénévoles de demain. En 2024, ont été lancés les « États généraux du bénévolat », organisés en plusieurs réunions tout au long de l'année afin de redynamiser le réseau des bénévoles et plus généralement reconstruire le bénévolat à LADAPT.

Vivre ensemble,  
tous différents,  
tous égaux.

## CHIFFRES CLÉS



116  
établissements  
et services



20 000  
personnes  
accompagnées



3 296  
salariés



150  
bénévoles